

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Parce qu'ils ont à craindre une dégradation de leurs conditions d'études, parce qu'ils ont également à craindre une dégradation de leurs futures conditions de travail et parce qu'ils sont pour la conservation d'une Fonction Publique indépendante vis-à-vis des pouvoirs financiers et des principes inégalitaires de concurrence, de compétitivité et de rentabilité, les étudiants appellent à une solidarité avec les éléments en lutte de la Fonction Publique.

Ils attendent en retour un soutien de la part des secteurs en lutte de la Fonction Publique, car il s'avère de plus en plus urgent que la contestation des lois libérales soit unitaire pour faire cesser la logique inacceptable du marché. Il est temps de mettre un terme aux négociations branche par branche, qui aboutissent sur une suppression progressive mais inéluctable des acquis sociaux. Si nous voulons préserver nos acquis et le Service Public qui les garantit, nous ne devons plus nous contenter d'amoindrir la casse, mais la faire cesser totalement. L'aboutissement des lois libérales est le désengagement complet de l'Etat dans la gestion des financements publics.

"Réalisé par Ipsos auprès des jeunes âgés de 15 à 30 ans, un sondage révèle que 75% des jeunes aimeraient travailler dans la Fonction publique. Parmi les principales motivations, arrive en tête la garantie de l'emploi pour 59% d'entre eux. Le contact avec le public (39%) et les possibilités d'évolution de carrière (35%) arrivent en deuxième et troisième position. La Fonction publique territoriale attire davantage (31%) que la Fonction publique d'Etat (27%) et la Fonction publique hospitalière (23%)"

C'est donc pour ces 75% de jeunes que les syndicats de la Fonction Publique doivent se mobiliser aujourd'hui aux côtés des étudiants, pour contredire l'opinion véhiculée par les médias selon laquelle la Fonction Publique serait impopulaire. Si nous voulons remettre sur les rails une société qui a tout pour réussir, alors nous devons reconstruire les liens essentiels entre la jeunesse et le monde du travail, aujourd'hui dans la même lutte pour le respect de leur dignité.

C'est parce qu'une grande part de la jeunesse sans véritables perspectives d'avenir à besoin de vous pour construire un futur meilleur que vous devez absolument nous rejoindre sur le terrain de la lutte. Nous n'arriverons plus à rien face à un gouvernement aussi réactionnaire si chacun tente de défendre ses seuls intérêts. Nous pouvons instaurer un véritable rapport de force si nous avons la volonté de procéder véritablement et tous ensemble à une remise en cause des préceptes néolibéraux.

LE DANGER LIBERAL

Au-delà de la loi LRU qui s'inscrit dans une logique beaucoup plus large initiée par les cercles de pensée libéraux proches du gouvernement, c'est toute une idée d'un service public collectif et solidaire qui disparaît peu à peu. Il faut bien comprendre que cette logique qui nous fait face n'a pas pour volonté de faire le mal. Nos politiciens sont convaincus de la viabilité du système capitaliste libéral. Si l'utilisation du mot capitaliste a tendance à faire rire, il faut néanmoins savoir que nos propres gouvernements s'en réclament. Ils se disent capitalistes, car le capitalisme a pour but l'accumulation de richesses pour le bien de tous et qu'ils y croient. C'est une vision fautive du Bien Commun : ils croient encore que la croissance est

un signe de bonne santé et que la somme des bonheurs individuels fera le bonheur de tous. Le problème est que la courbe de croissance grandit parallèlement à celle du chômage, parce que ce dernier est une composante essentielle du système dont ils rêvent. Je vous invite à lire Friedman ou Hayek qui sont les références principales de nos gouvernements libéraux : ils expliquent comment le chômage est indispensable à la croissance.

Tout ça pour vous dire que le rêve libéral passe par un désengagement maximal de l'Etat, car les libéraux estiment que toute intervention de l'Etat dans quelque secteur que ce soit est néfaste pour la croissance et la concurrence. C'est pour cette raison que depuis les années 1970 l'ensemble des gouvernements occidentaux font tout pour privatiser au maximum les services publics, poussant leur logique à l'extrême : aujourd'hui l'Etat abandonne toutes ses prérogatives au privé et se contente seulement d'assurer le maintien de l'ordre (rappelez vous les réformes sécuritaires menées par Sarkozy au ministère de l'intérieur et les lois d'immigration actuelles). Pour illustrer leur rêve, je ne citerai que cette phrase de l'économiste libéral Herbert Spencer : "La fonction du libéralisme dans le passé a été de limiter le pouvoir des rois. La fonction du vrai libéralisme dans l'avenir sera de limiter les pouvoirs des parlements" (L'individu contre l'Etat, 1884). Il a tout dit ! Il faudrait maintenant prendre conscience que ce mouvement anti-parlementaire est en marche, c'est ce qui rapproche la droite libérale de la droite dure.

Pour Roberto Chantre, médecin collaborateur à l'institut Hayek de Belgique : *"Les parents sont en droit d'attendre un service optimal et, dans l'enseignement comme dans tous les domaines, la seule technique permettant de le leur assurer est la concurrence."* Soyez assurés que ces libéraux qui ont aujourd'hui le devant de la scène nous propulsent contre un mur.

Si on prenait plus le temps d'étudier l'idéologie libérale et le système capitaliste sur lequel elle s'appuie, on aurait déjà compris pourquoi la *loi de Modernisation des universités*, la *loi sur l'Egalité des Chances* ou encore cette *loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités* sont à rapprocher de l'ensemble des autres lois qui attaquent la Fonction Publique depuis plus de 20 ans : l'Etat abandonne tout à la loi abominable du Marché, guidée par le principe inhumain de concurrence. Si l'effort de lecture avait été fait, nous pourrions aisément prouver que le principe de concurrence viole les articles premier, 22, 23, 24, 25 et 26 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1848 dans la mesure où elle introduit une remise en cause des droits élémentaires qui y sont énoncés.

Les Télécoms, l'Electricité, le Gaz, les Transports, la Poste, les Hôpitaux, l'Education nationale... tout aujourd'hui est ouvert à la concurrence et il ne serait pas étonnant de voir des entreprises étrangères faire des OPA sur nos établissements d'ici à 10 ans puisque leurs financements dépendront bientôt de ces millions d'actionnaires qui jouent à la loterie en provoquant des licenciements massifs. Regardez les Etats-Unis et vous verrez qu'il n'y a pas de limite à cette logique : certains profs sont amenés à vanter les vertus du coca cola en cours tandis que les frais d'inscription y atteignent souvent 5000 dollars l'année. Est-ce

le prix à payer ? Non, car l'argent doit venir de l'Etat qui lui-même doit se responsabiliser vis-à-vis des entreprises du CAC 40. Ces dernières devraient financer les caisses de l'Etat en rendant au pays qui leur a permis d'exister une part conséquente des 95 milliards d'euros qu'elles gagnent chaque année.

Il n'est pas forcément révolutionnaire de demander à ce que ce système subisse une profonde refondation, qu'on cesse de courir après le mythe de la croissance qui fait exploser toutes les statistiques et asphyxie du même coup la planète. Nous avons-nous-même une responsabilité pour que notre avenir et celui de nos enfants ne soit pas un calvaire comme c'est le cas pour 40 millions d'américains qui vivent sous le seuil de pauvreté. L'américain dream est le gros leurre des européens. Il faut cesser d'y croire et de suivre nos politiciens.

AUTONOMIE DES UNIVERSITES : ce que les politiciens UMP veulent, les jeunes de la droite universitaire l'expérimentent.

Sur leur site www.autonomiedesuniversites.com, les jeunes de l'UNI (Union Nationale Inter-universitaire, droite universitaire) définissent l'autonomie de cette façon :

"L'autonomie d'une université peut être pleine, partielle ou inexistante. On mesure l'autonomie d'une université selon le degré d'indépendance dont elle peut se prévaloir vis-à-vis des pouvoirs publics, dans différents domaines :

Maîtrise du budget de l'établissement

- *dépense libre des dotations de l'Etat, voire libre fixation des frais de scolarité*
- *par exemple, choix de répartir librement les crédits de l'Etat dans les différentes filières*
- *autre exemple : fixation libre des droits d'inscription des étudiants*

Stratégie de développement

- *définition en interne du plan de développement à long terme et du positionnement de l'établissement sur un plan national et international*

- *par exemple : signatures de partenariats avec d'autres universités ou avec des entreprises*

Ressources humaines

- *recrutement autonome des enseignants, des chercheurs et du personnel administratif. Voir libre gestion de la politique salariale et des plans de carrière*

- *par exemple, recrutement d'un chercheur étranger, avec signature d'un contrat de droit privé (choix du type de contrat, choix dans la rémunération du chercheur...)*

Sélection des étudiants

- *politique de recrutement des étudiants*

- *par exemple, mise en place d'une sélection à l'entrée à l'université sur dossier*

Organisation pédagogique

- *définition de l'offre de formation et du contenu des cours*

Gestion du parc immobilier

- *par exemple, libre acquisition de valeurs mobilières et constitution de fonds de placement*

- *autre exemple : construction de logements pour accueillir les étudiants étrangers*

Audit interne

- *évaluation par contrôle interne et par des pairs*

Pour chacun de ces domaines, les universités peuvent bénéficier d'une marge plus ou moins grande d'autonomie."

>> Il confirment donc nettement les craintes de la communauté universitaire se portant sur la répartition libre des crédits entre les filières,

donc la favorisation des filières dites "rentables", sur l'augmentation éventuelle des frais d'inscription, le recrutement du personnel sur contrats privés, la sélection sur dossier des étudiants à l'entrée de l'université, les partenariats économiques avec des entreprises quelles qu'elles soient, la transformation de l'université en agence immobilière pour ses étudiants et la mise en place de "fonds de placements".

Toujours sur le même site, nous retrouvons un éloge de l'élitisme :

"Le président de la République demande à la ministre de l'Enseignement supérieur Valérie Pécresse d'"allouer les moyens attribués aux établissements d'enseignement supérieur en fonction de leurs résultats, en matière d'accès de leurs étudiants au diplôme et d'insertion de leurs diplômés sur le marché du travail".

"Il est essentiel que les jeunes Français s'orientent vers des formations qui correspondent à leurs projets personnels, à leurs talents, mais aussi à l'exigence d'une insertion professionnelle réussie", écrit Nicolas Sarkozy dans la lettre de mission envoyée jeudi à Mme Pécresse, également signée par le Premier ministre François Fillon.

"La clé de cet objectif réside dans l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur, que vous devrez mettre en place et rendre publique", ajoute-t-il. "Naturellement, l'évaluation de chaque université devra tenir compte des caractéristiques de la population étudiante inscrite dans l'établissement".

Concernant la recherche, les équipes publiques de recherche seront également "évaluées dans un cadre ouvert", et cette évaluation aura "des conséquences opérationnelles dans l'attribution des moyens".

"Nous souhaitons que la nation puisse concentrer une partie importante de son effort de recherche sur quelques grands secteurs

particulièrement porteurs d'avenir, notamment la santé, Internet et l'ensemble des technologies de l'information et de la communication, les nanotechnologies, l'énergie et le développement durable", écrivent MM. Sarkozy et Fillon.

Ils chargent également Valérie Pécresse d'identifier "quelques campus universitaires susceptibles de devenir des campus de réputation mondiale, en particulier le plateau de Saclay qui sera considéré comme un grand chantier présidentiel".

La ministre de l'Enseignement supérieur devra aussi définir des "indicateurs de résultats" de son action. Parmi ceux-ci devront figurer "l'augmentation du nombre de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur" et "l'amélioration du rang de nos établissements d'enseignement supérieur dans les classements internationaux". L'objectif affiché est de "classer au moins deux établissements français parmi les 20 premiers et 10 parmi les 100".

C'est donc bien la mort des filières non "porteuses d'avenir" que les lois libérales sur l'université enterrinent !

AUTONOMIE DES UNIVERSITES : ce que l'Europe impose.

Le 25 mai 1998, les quatre ministres de l'enseignement supérieur d'Allemagne, de France, de Grande Bretagne et d'Italie se sont retrouvés pour un colloque à La Sorbonne. Ils ont alors (à l'initiative de Claude Allègre...) lancé un appel à la construction d'un Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (EEES).

Le 19 juin 1999, à Bologne, 29 pays ont adopté un texte commun visant à la construction de cet espace avant 2010. Depuis de nombreuses rencontres ont eu lieu (Prague en 2001, Berlin en 2003, Bergen en 2005 où 40 pays étaient alors représentés). La prochaine rencontre aura lieu à Londres en octobre 2007.

Les principales mesures de cette réforme de l'éducation supérieure au niveau européen sont ; la modification de la structure des études (par le biais du LMD), la modification des sources de financement des universités, la mise en place d'un système d'autonomie de celles ci et la mise en oeuvre de critères et de méthodologies communes en matière de contrôle de la qualité de l'enseignement (notamment par le système des ECTS).

D'ici à 2010, les systèmes d'enseignement supérieur des pays européens devront être organisés de telle sorte :

- qu'il soit facile d'aller d'un pays à l'autre (au sein de l'Espace européen de l'enseignement supérieur), pour y poursuivre des études ou y travailler ;

- que l'attractivité de l'enseignement supérieur européen augmente afin qu'un grand nombre de personnes originaires de pays non européens viennent également étudier et/ou travailler en Europe ;

- que l'Espace européen de l'enseignement supérieur dote l'Europe d'une assise solide de connaissances de pointe de grande qualité, et veille à ce que l'Europe se développe en tant que communauté pacifique et tolérante.

Ces objectifs sont assez ambitieux et ne sont pas uniquement associés au Processus de Bologne. Mais, au sein de ce Processus, les outils nécessaires pour atteindre de tels objectifs sont en cours d'élaboration et de mise en oeuvre.

Avant de poursuivre, il convient de préciser deux points :

Le Processus de Bologne ne repose pas sur un traité gouvernemental. Plusieurs documents ont été adoptés par les ministres chargés de l'enseignement supérieur des pays participant au Processus, mais ce ne sont pas des

documents ayant force de loi (les traités internationaux le sont généralement). Il appartient donc à chaque pays et à sa communauté universitaire de décider en toute liberté d'approuver ou de rejeter les principes du Processus, bien qu'il ne faille pas sous-estimer la pression internationale exercée par les pairs.

Il n'est pas prévu que d'ici à 2010 tous les pays européens aient le même système d'enseignement supérieur. Au contraire, l'une des caractéristiques très appréciée de l'Europe est son équilibre entre la diversité et l'homogénéité. Le Processus de Bologne tente plutôt de jeter des ponts pour faciliter la mobilité des personnes qui souhaitent passer d'un système éducatif à un autre ou d'un pays à un autre, et mettre en place des standards de comparabilité. Par conséquent, même si, par exemple, les systèmes de qualifications présentent de plus en plus de similitudes, il convient de préserver la spécificité de chaque système d'enseignement supérieur. Sinon, à quoi servirait d'aller étudier ailleurs si c'est pour y étudier ce que l'on peut étudier chez soi ? Les réalisations dans le cadre du Processus de Bologne devraient servir à faciliter la « translation » d'un système à un autre et donc contribuer à accroître la mobilité des étudiants et des universitaires ainsi que l'employabilité dans toute l'Europe.

Comment le Processus est-il organisé ?

Le processus est mis en œuvre à plusieurs niveaux : international, national et institutionnel.

► Au niveau international, il existe plusieurs modes de coopération et plusieurs structures pour faire progresser le Processus de Bologne. On y trouve ce qu'il est convenu d'appeler le groupe de suivi de Bologne (BFUG) composé de tous les pays signataires et de la Commission européenne, ainsi que du Conseil de l'Europe, de l'EUA, de l'ESU, de l'EURASHE, de

l'UNESCO-CEPES, de l'ENQA, Educational International Pan-European Structure et de l'UNICE en tant que membres consultatifs.

Par ailleurs de nombreux séminaires sont organisés dans toute l'Europe, officiellement labellisés « séminaires de Bologne ». Y sont examinés divers points du Processus de Bologne, les obstacles à la mise en œuvre et les possibilités de coopération. Vous trouverez un calendrier d'activités mis à jour sur le site du Secrétariat de Bologne du Royaume Uni. Les résultats des séminaires Bologne des années précédentes sont disponibles sur le site Bologne-Bergen (2003 – 2005) et sur le site de la Conférence ministérielle de Berlin. (2001 – 2003).

Tous les deux ans se tient une Conférence ministérielle réunissant les ministres chargés de l'enseignement supérieur de tous les pays participants. Ceux-ci dressent l'inventaire des progrès accomplis et définissent les lignes directrices et les priorités pour la période à venir. La dernière conférence a eu lieu à Londres en mai 2007. Les conférences précédentes ont eu lieu à Bergen (2005), Berlin (2003), Prague (2001) et Bologne (1999) - voir la section suivante pour plus de détails.

► Le niveau national fait généralement intervenir le gouvernement et les ministères chargés de l'enseignement supérieur, les conférences des recteurs ou d'autres associations universitaires, les organisations d'étudiants mais également, dans certains cas, des agences d'assurance de la qualité, des employeurs, etc. Un grand nombre de pays européens ont déjà modifié leur législation dans l'esprit des objectifs du Processus de Bologne et d'autres s'apprêtent à le faire. Selon le pays et le développement actuel de son système d'enseignement supérieur, certains y introduisent l'ECTS, étudient leurs structures de diplômes et de qualifications, le financement et la gestion de l'enseignement supérieur, les programmes de mobilité, etc.

► Le niveau institutionnel associe les établissements d'enseignement supérieur, leurs facultés ou départements, des représentants des étudiants et du personnel et bien d'autres acteurs. Les priorités varient d'un pays à l'autre et d'une institution à l'autre. Mais il importe de souligner que, sans une mise en œuvre adéquate au niveau institutionnel, on ne parviendra pas à grand chose en réalisant les objectifs de Bologne.

>> Et la brève analyse du Parti Communiste a ce sujet est tout à fait pertinente :

Les entreprises mènent la danse

En bref, le renforcement de la concurrence entre les universités à l'échelle européenne. La logique est claire, les universités ne sont plus considérées comme des services publics, financés par l'Etat, et ouvertes à tous. Elles ne sont plus destinées à l'éducation, à l'accès au savoir, mais à répondre aux attentes du marché du travail, à la demande des patrons. La marchandisation de l'université a aussi des conséquences sur la recherche, les entreprises passeront des gros contrats avec celles qui leur offrent les meilleurs services et qui ont la meilleure réputation. L'objectif ne sera plus la recherche dans un domaine utile à la majorité de la population, mais de produire des résultats qui permettront aux financeurs de faire du profit !

Les riches à la fac, les autres à la chaîne...

La mise en compétition des facs, c'est avant tout un accroissement des inégalités dans la possibilité d'accéder à la formation que l'on souhaite suivre, dans l'université de son choix. Les frais d'inscription seront fixés au bon vouloir des facs (déjà aujourd'hui les frais illégaux sont monnaie courante...). La grande majorité des étudiants ne pourra donc accéder qu'à des

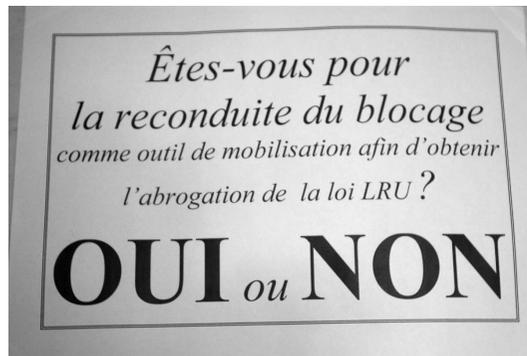
études courtes, professionnalisées et axées sur les besoins des entreprises sponsorisant leurs études (La licence pro crédit mutuel à Nanterre, carrefour à Toulouse, thomson à Rennes...) Car, comme c'est le cas aux Etats Unis, les quelques universités de « top niveau », seront réservées aux plus fortunés (25 000 euros l'année aux USA...) Le processus de Bologne s'inscrit ainsi dans un mouvement initié dès la fin des années 80 destiné à être compétitif par rapport au marché éducatif des Etats-Unis et de l'Asie.

LA RIPOSTE VUE DE LILLE 3 :

A Lille3 nous avons mis en place un système démocratique pour le déroulement d'AG, dont le règlement est disponible sur :

<http://lille.indymedia.org/spip.php?article10607>

Depuis le début, la quasi-totalité des Assemblées Générales se sont donc déroulées dans un soucis de démocratie et ont donné la parole à tous, ce qui a permis de véritables débats sur les modalités de la protestation. Au moins trois de ces AG ont rassemblées 1000 à 1200 personnes, qui ont exprimées leur soutien au blocage, notamment par un vote administratif organisé le lundi 12 novembre.



Ce dernier a donné un résultat éloquent :

1631 étudiants ont répondu OUI.
1037 étudiants ont répondu NON.

Ce résultat et le blocage lui-même, peu évoqués dans les médias nationaux, semblent déranger les autorités car ils confirment que la révolte n'est pas uniquement l'émanation de l'extrême-gauche comme ils voudraient nous le faire croire. Aujourd'hui, et comme pour le referendum sur le traité européen, ce n'est pas que l'extrême gauche qui se rebiffe, mais également une grande part de la population, inquiète des changements en cours. Ce que ces mêmes médias du pouvoir ne disent qu'à moitié, c'est qu'à ce jour 37 universités sont bloquées. Ce que ces médias ne disent pas du tout, c'est que chez nos voisins espagnols, à Barcelone, les étudiants ont entamés eux aussi un blocage contre l'autonomie des universités et le processus de Bologne dont découle notre LRU. Ces médias se contentent comme toujours de diffuser les images négatives du mouvement, les usagers aigris et râleurs, les charges de CRS, les dérives de quelques rares personnes, pour cacher la réalité du mouvement social : chaque année, ce sont toujours plus de gens qui souffrent de ce système !

Ce qu'ils ne montrent pas, ce sont les commissions de travail mises en place, la fatigue des bloqueurs qui donnent tout leur temps pour un avenir meilleur, les initiatives et la créativité de notre mouvement. Nous avons à ce jour une commission Logistique, une commission Action, une commission Images, une commission Analyse des textes, une commission Culture, une commission Quartiers, une commission Interlutte... Nous voulons faire changer les choses et montrer que nous sommes en mesure de nous auto-gérer sans subir l'infantilisation et l'oppression d'un pouvoir acquis aux logiques marchandes.

CE QUE NOUS ATTENDONS, CE QUE L'INTERLUTTE SIGNIFIE :

Au sein des commissions Interlutte, nous tentons de mettre en lien tous les secteurs en lutte contre la libéralisation de notre société, contre la privatisation des services publics, contre la monétarisation des relations sociales, contre l'individualisation de la personne et la casse des acquis sociaux, contre les principes autoritaires de concurrence, de compétitivité, de profit, de rentabilité, de productivité, qui instaurent entre les hommes des barrières d'argent et augmentent toujours plus les inégalités sociales.

Nous demandons à ce que les syndicats, associations et organisations de la société en lutte tiennent compte de la convergence de nos revendications et nous rejoignent dans notre combat pour une abrogation des lois d'inspiration libérale, pour stopper la régression en cours, pour le respect des Droits de l'Homme et l'abandon des chimères comme le retour de la croissance, la concurrence libre et non faussée ou l'immigration choisie.

Nous voulons amener tout un chacun à se saisir des questions sociales, à réfléchir sur les enjeux de nos politiques actuelles, à nous rejoindre dans nos assemblées, à véhiculer un message positif de nos mouvements respectifs et à promouvoir la culture populaire, la création et la solidarité.

Nous faisons appel à votre effort, à un effort commun et unitaire, à une mobilisation effective et forte.

**UN HOMME N'EST DIGNE QUE DEBOUT,
LEVONS NOUS !**